

RAPPORT D'ACTIVITÉ



unafam

DÉLÉGATION DU VAL-DE-MARNE

2024

SOMMAIRE



L'année 2024 en bref _____ **Page 1**

Chiffres-clé _____ **Page 2**

Partie 1 : LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉLÉGATION _____ **Page 3**

Partie 2 : L'AIDE DIRECTE AUX PROCHES DE MALADES

PSYCHIQUES _____ **Page 4**

I. L'accueil individuel

II. Le soutien collectif

1. Les groupes de parole : rompre l'isolement

2. Formations et ateliers : mieux comprendre pour mieux faire face

Partie 3 : LES REPRÉSENTATIONS _____ **Page 9**

I. Les actions dans le domaine sanitaire : les représentants des usagers : une voix pour les personnes concernées et leurs proches

II. Les actions dans le domaine social et médico-social

III. Le parrainage de GEM : des partenariats qui donnent plus de force à nos proches malades

IV. Conseil départemental du Val-de-Marne

Partie 4 : LA COMMUNICATION ET LA DESTIGMATISATION _____ Page 14

- I. Notre site internet
- II. Notre page Facebook
- III. Nos Flashs info
- IV. Notre Guide des services de soins et d'aides à la vie sociale du Val-de-Marne pour les proches vivant avec des troubles psychiques
- V. Notre Guide des Institutions du Val-de-Marne pour Jeunes et adolescents souffrant de troubles psychiques
- VI Les actions de sensibilisation : lutter contre la stigmatisation et informer le grand public

Partie 5 : NOTRE RAPPORT FINANCIER _____ Page 17

Perspectives 2025 _____ Page 21

Remerciements à nos partenaires _____

L'année 2024 en bref

L'année 2024 a été marquée par une volonté forte de redynamiser, de renforcer et de développer l'action de notre délégation.

Cette impulsion nouvelle s'est traduite par une volonté d'étoffement de nos équipes et d'allègement de nos charges d'exploitation. Cette démarche a pour objectif de libérer de l'énergie et du temps afin de multiplier les initiatives au service des familles accueillies concernées par les troubles psychiques d'un proche.

Fidèle aux valeurs fondatrices de l'UNAFAM, nous avons poursuivi et amplifié nos actions de soutien sous toutes leurs formes :

- Un soutien par l'écoute, l'accueil, et l'information, pour permettre à chacun et chacune de trouver une première réponse, une orientation ou simplement une présence bienveillante face aux épreuves qu'elle ou il traverse.
- Un soutien par la formation et par l'entraide, afin d'outiller les aidants et aidantes dans la durée et leur offrir un espace de partage d'expérience.
- Une action résolue pour la déstigmatisation et la défense des droits, essentielle pour faire progresser la reconnaissance et la prise en compte des besoins de la personne vivant avec des troubles psychiques et de leur famille.

Nous avons également veillé au maintien et au développement de nos liens avec nos partenaires locaux - institutionnels, associatifs et professionnels – convaincus que c'est dans la coopération que résident les réponses les plus durables aux défis que nous rencontrons.

Pour rendre cette dynamique possible, nous avons engagé le renforcement de notre équipe bénévole par le recrutement de nouveaux membres. Cette démarche va permettre aux plus anciens d'alléger progressivement leurs engagements, tout en assurant la continuité et le renouvellement de notre action.

Chiffres-clés



Adhésions et bénévolat

- **330** adhérent(e)s au 31 décembre 2024 (dont 22 nouveaux)
- **36** bénévoles
- **4 700** heures de bénévolat



Ecoute et accueil des familles

- **86** accueils physiques
- **12** accueils téléphoniques



Information des familles

- **2** bulletins et guides d'information diffusés



Formation des aidants

- **4** sessions de formation mises en place
- **47** participant(e)s aux formations



Destigmatisation et sensibilisation

- **27** manifestations destinées à tout public



Entraide entre familles

- **6** groupes de parole pour **54** inscrit(e)s



Représentation des usagers

- **41** mandats de représentation (hôpitaux, CCAS, CLSM, MDPH, CDSP, RA, parrainages de GEM)

Partie 1 : LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉLÉGATION

La délégation Unafam du Val-de-Marne rassemble des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques (familles, amis, aidants), des professionnels et des bénévoles engagés. Notre mission consiste à :

- **Accueillir** et **écouter** les familles confrontées au vécu des troubles psychiques, sans jugement et gratuitement
- **Inform**er sur les différents troubles, les dispositifs de soins et les droits des usagers.
- **Form**er les aidants et les professionnels (formations thématiques, ateliers spécialisés, journées d'information).
- **Accompagner** au travers de groupes de parole, d'ateliers d'entraide et de suivi post-formation.
- **Plaider** auprès des institutions (CS, CLSM, MDPH, ARS...) pour améliorer l'accès aux soins et la qualité de l'accompagnement.

Nos actions départementales permettent à l'UNAFAM nationale d'avoir une vision globale et d'agir dans des instances grâce à notre expérience de terrain.

Partie 2 : L'AIDE DIRECTE AUX PROCHES DE MALADES PSYCHIQUES

I. L'accueil individuel : une écoute essentielle

Afin d'aider les familles à affronter leurs problématiques dans l'accompagnement de leurs proches face à la maladie psychique.

10 bénévoles formés assurent la mission d'accueil.

Une première prise de contact par téléphone ou par mail permet de prendre rendez-vous.



Les accueils ont lieu comme suit :

Site	Localisation	Jours
Créteil	Locaux de la délégation	Lundis, mercredis, vendredis après-midi
Hôpital Paul-Guiraud-Villejuif	Bâtiment consult' (Paul-Guiraud)	Mercredis après-midi
Fresnes	—	sur RDV
Fontenay-sous-Bois	Maison du Citoyen	sur RDV
Villiers-sur-Marne	Maison d'accueil	Jeudis après-midi de 14h à 18h

Nombre d'entretiens en face à face depuis 2020

55

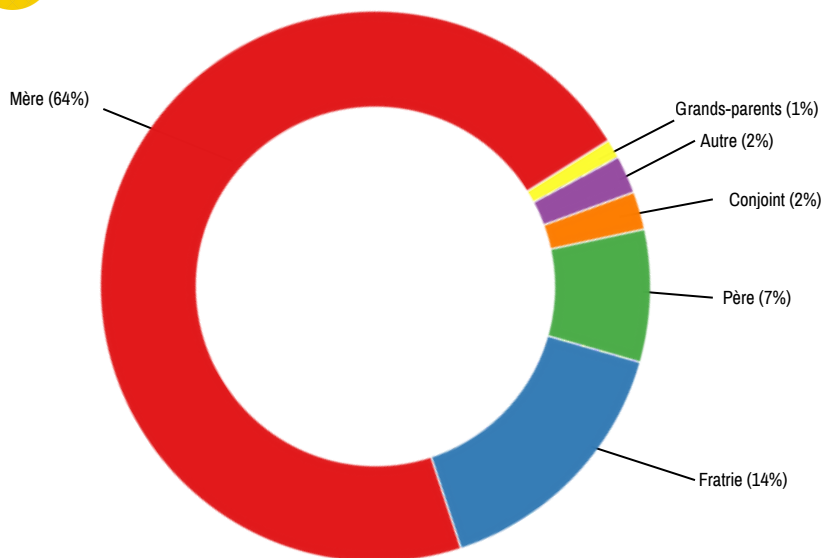
66

69

74

86

Répartition des personnes accueillies selon le lien

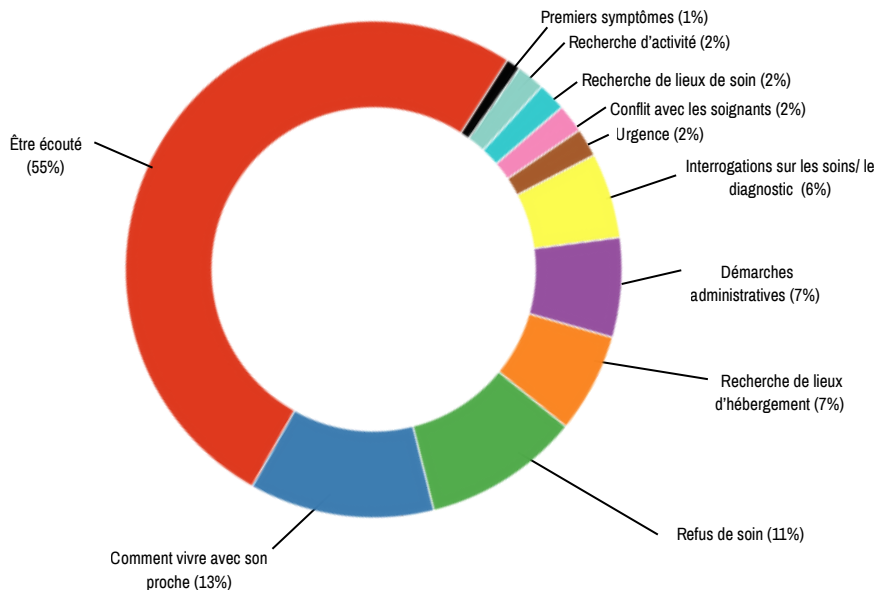


Comme l'année dernière, **70%** des personnes accueillies sont des parents, dont **64%** sont des mères - soit une hausse de **18 %** par rapport à l'an passé. Le nombre d'enfants accueillis a également doublé. En revanche, le nombre de pères a diminué.

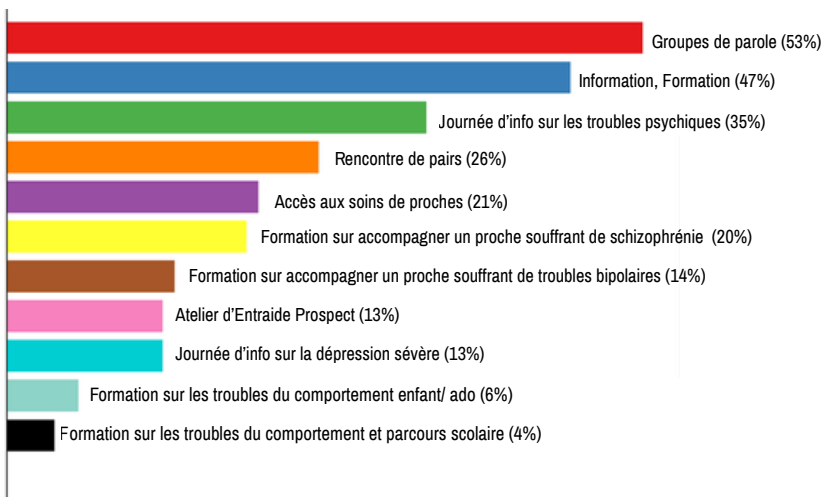
Les membres de la fratrie représentent, quant à eux, **14%**, un chiffre globalement stable comparé à celui de l'année dernière (**16%**).



Répartition des demandes exprimées



Comme en 2023, la majorité des personnes accueillies (**55 %**) des personnes expriment avant tout le besoin « d'être écoutées ». Ce résultat, légèrement en hausse par rapport à l'année dernière (**51%**) montre que l'isolement des proches et des familles demeure une vraie problématique.



Parmi les réponses données, la proposition la plus fréquemment citée est les groupes de parole (**53%**). L'information et la formation suivent avec **47%** des réponses. Environ **35%** évoquent une journée d'information sur les troubles psychiques. Les rencontres de pairs apparaissent dans **26%** des réponses, tandis que l'accès aux droits du proche est mentionné dans **21%** des cas. Ces résultats reflètent la diversité des besoins exprimés, avec une priorité marquée pour les espaces d'échange et de transmission d'information.

II. Le soutien collectif

1. Les groupes de parole : rompre l'isolement



Les groupes de parole sont de véritables espaces d'expression libre pour les proches de personnes souffrant de troubles psychiques : ils permettent de rompre l'isolement, d'être entendu et compris, et d'avancer plus sereinement dans le difficile parcours d'acceptation de la maladie psychique

Animés conjointement par 1 psychologue clinicienne et 1 coordinatrice bénévole de l'Unafam, ces rendez-vous favorisent le partage des difficultés et contribuent à lutter contre la stigmatisation.

En insistant sur la régularité et la qualité de l'accompagnement, ces groupes peuvent instaurer un lien personnel et durable entre les participants et consolident le réseau de soutien indispensable aux familles.

La majorité de nos séances réunit des parents de personnes concernées, mais nous avons aussi deux groupes spécifiques destinés aux parents de jeunes adultes ainsi qu'aux frères et sœurs (18-30 ans).

Dans le Val-de-Marne, la délégation a organisé en tout 60 séances en 2024, auxquelles 54 personnes ont participé.

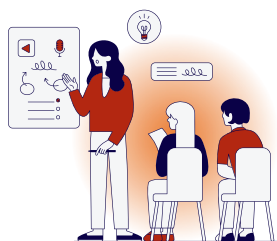
Il existe un groupe national en visio pour les grands-parents.

2. Formations et ateliers : mieux comprendre pour mieux faire face

Les journées d'information sur les troubles psychiques

Ces journées sont ouvertes à tout public (en dehors des professionnels) qui désire comprendre les maladies psychiques. Elles sont animées conjointement par 1 bénévole et 1 psychologue.

En 2024, une journée d'information sur les troubles psychiques a été organisée par la délégation, réunissant 13 participants.



Atelier d'entraide « Prospect »

L'atelier d'entraide Prospect s'adresse aux proches de personnes souffrant de troubles psychiques (sur inscription). Animé par des bénévoles, eux-mêmes concernés par la maladie d'un proche et ayant reçu une formation spécifique. Il a pour but de :

- **Créer du lien** entre participants pour favoriser l'interconnaissance et le soutien mutuel,
- **Approfondir la connaissance** des différents troubles psychiques et de leurs enjeux,
- **Outils les aidants** : comportements à adopter, bonnes pratiques et ressources pour accompagner au mieux leur proche.

Quelques mois après l'atelier, un module de suivi « Après-Prospect » est proposé aux participants. Il permet de :

- **Faire le point sur leur situation** et l'évolution de leur accompagnement,
- **Recueillir leurs retours d'expérience et mesurer l'impact** concret de l'atelier sur leur quotidien.

Partie 3 : LES REPRÉSENTATIONS

I. Les actions dans le domaine sanitaire

Les représentants des usagers : une voix pour les personnes concernées et leurs proches

Les Représentants des Usagers (RU) de l'Unafam 94 sont nommés afin de porter la voix des personnes concernées et de leurs proches au sein des instances du secteur psychiatrique, afin de garantir le respect de leurs droits et de défendre leurs intérêts.



En 2024, **12** bénévoles de l'Unafam 94 exercent cette mission de représentation au sein des établissements et instances sanitaires du Val-de-Marne.

A travers ces actions de terrain, ces postes nous permettent d'être en contact avec des hôpitaux et de participer à des rencontres familles-soignants.

Commission départementale des soins psychiatriques (CDSP) du Val-de-Marne	Conseil de surveillance (CS)	Commission des Usagers (CDU)	Conseil Territorial de Santé (CTS)
<i>Mission : examiner la situation des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques sans consentement.</i>	<i>Mission : contrôler la gestion d'un établissement hospitalier</i>	<i>Mission : veiller au respect des droits des usagers, faciliter leurs démarches, améliorer la prise en charge des patients, et examiner leurs réclamations.</i>	<i>Mission : contribuer aux projets territoriaux sur la santé.</i>
1 RU à la CDSP du Val-de-Marne	1 RU au Conseil de surveillance des Hôpitaux Paris Est Val de Marne	2 RU à la CDU de l'Hôpital des Murets, La Queue- en-Brie	1 RU au CTS du Val-de-Marne
		2 RU à la CDU du Centre Hospitalier Fondation Vallée, Gentilly	
		2 RU à la CDU du Groupe Hospitalier Paul Guiraud, Villejuif	
		1 RU au CDU de la Clinique Jeanne d'Arc, Saint Mandé	
		1 RU au CDU de la Maison de Santé, Nogent	
		1 RU au Foyer Cateland, St-Maur	

II. Les actions dans le domaine social et médico-social

En 2024, 18 bénévoles de la délégation ont siégé au sein de différentes instances médico-sociales, contribuant à porter la voix des usagers et à améliorer la qualité de l'accompagnement :

Commission Exécutive (COMEX) de la MDPH

- 1 bénévole
- Mission : pilotage de l'organisation et du fonctionnement de la MDPH

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

- 3 bénévoles
- Mission : instruction des dossiers et attribution des droits pour les personnes en situation de handicap

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

- 8 bénévoles
- Mission : concertation territoriale entre élus, psychiatres, usagers et professionnels pour définir et mettre en œuvre des actions de santé mentale

Conseil de vie sociale (CVS)

- 2 bénévoles
- Établissements concernés : MAS Paul Gachet (Villejuif) et FAM Silvae (Villecresnes)

Résidence accueil (RA)

- 1 bénévole
- Mission: conseil d'administration

III. Le parrainage de GEM : des partenariats qui donnent plus de force à nos proches malades

Les GEM sont des associations de personnes souffrant de troubles psychiques, qui souhaitent organiser des activités collectives pour renforcer le lien social et favoriser leur insertion. Chaque GEM est « parrainé » par une structure extérieure

En 2024, 3 bénévoles se sont investis dans cette mission :

- **GEM Pro-actif** (Fontenay-sous-Bois) parrainage assuré par **1** bénévole
- **GEM La Petite Maison** (Créteil) : parrainage assuré par **2** bénévoles



Grâce à leur engagement, ces parrains garantissent la conformité des GEM aux principes de l'Unafam et contribuent à maintenir un accueil de qualité pour leurs membres.

IV. Conseil départemental du Val-de-Marne



En 2024, les bénévoles de la délégation ont participé aux forums des aidants et aux portes ouvertes de la MDPH. Lors de ces deux événements, nos bénévoles ont accueilli visiteurs et professionnels sur le stand.

Ces temps d'échanges ont permis de mieux faire connaître notre délégation, de recueillir des retours terrain et de renforcer nos liens avec les acteurs locaux de la santé mentale.

Partie 4 : LA COMMUNICATION ET LA DESTIGMATISATION

I. Notre site internet

Lien : <https://www.unafam.org/val-de-marne>



II. Notre page Facebook

Lien : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100068912737020>



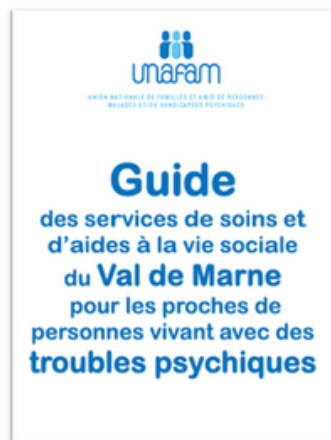
III. Nos Flashes info

qui sont envoyés aux adhérer(e)s plusieurs fois par semaine.



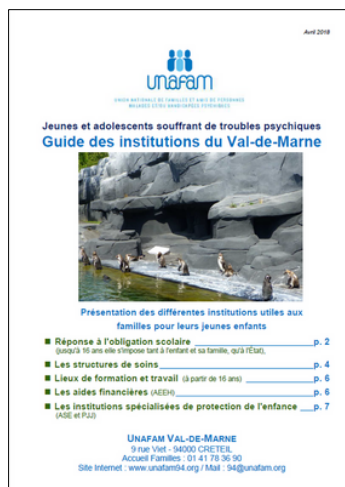
IV. Notre Guide

des services de soins et d'aides à la
vie sociale du Val-de-Marne pour les
proches vivant avec des troubles
psychiques



V. Notre Guide

des Institutions du Val-de-Marne
pour Jeunes et adolescents
souffrant de troubles psychiques



VI. Les actions de sensibilisation : lutter contre la stigmatisation et informer le grand public

Afin de lutter contre la stigmatisation des personnes malades psychiques et de permettre une reconnaissance du rôle des aidants familiaux, la délégation propose des actions de sensibilisation qui sont animées par des bénévoles. Elles sont destinées tant aux professionnels des secteurs social et médico-social qu'au grand public. En général à la demande des communes ou du département, une équipe se déplace pour :

- **Inform**er sur les principales maladies psychiques et leurs spécificités,
- **Expliquer** l'impact de ces troubles sur la vie quotidienne des personnes concernées,
- **Fournir des repères** concrets et des bonnes pratiques pour adopter une posture empathique et adaptée auprès de personnes en souffrance psychique.

Ces rencontres sont interactives avec l'auditoire et allient apports théoriques et échanges pratiques afin de renforcer la compréhension et la bienveillance de chacun. Elles réunissent en moyenne **15** participants.



« Merci pour cet échange qui m'a appris beaucoup de choses sur les maladies psychiques. Je pense que l'intervention de la famille touchée par cette maladie est beaucoup plus intéressante et beaucoup plus « forte » que si c'était un professionnel qui parle avec des termes trop médicaux »

« Merci pour votre investissement. Cette formation était très intéressante. De bons conseils à utiliser dans la vie quotidienne »

« Un grand merci pour votre intervention. Très intéressant »

Partie 5 : NOTRE RAPPORT FINANCIER

Malgré une perte légère affichée de **1 169,48 €**, l'année 2024 s'est inscrite dans un contexte de stabilité financière relative pour notre association. Le détail des recettes et des charges de l'exercice ci-dessous explicité, justifie ce résultat.

Recettes

Le total des recettes pour l'année 2024 s'élève à **37 445,73 €**, contre **39 866,95 €** en 2023, soit une diminution modérée de **6,07%**. Malgré une progression des ressources propres, cette baisse s'explique principalement par un manque de provisionnement sur les subventions REEAP et UDAF versées avec une année de décalage : non réception des notifications de paiement correspondantes.

Détail de ces recettes

- Subventions d'exploitation : **20 880,61 €** en 2024 contre **27 136,46 €** en 2023
 - Subventions des communes : **15 577,00 €** contre **15 425,00 €** en 2023
 - Subventions du conseil départemental : **2 975,09 €** contre **3 500,00 €** pas de provisionnement REAAP et hôpital St Maurice en 2024
 - Subvention CNSA : **2 328,61 €** contre **1711,46 €** en 2023
- Cotisations des adhéren(e)s : **5 731,13 €** contre **5 314,25 €** en 2023
 - Dons : **2 717,00 €** contre **2 926,00 €** en 2023
 - Groupes de paroles sensibilisations : **8 008,00 €** en 2024 contre **3 425 ,00 €** en 2023

A noter, si les subventions publiques ont baissé, les ressources internes (cotisations, dons, actions de sensibilisation) sont en progression témoignant d'un soutien accru des adhérent(e)s et du public.

Charges

Compte

Les charges s'élèvent à **38 615,21 €** pour l'année 2024 contre **39 548,42 €** en 2023.

La variation sur chacun des postes est faible, on note une baisse de **300 €** environ sur chacune des classes de compte de charges :

- Consommations (électricité, petit équipement)
- Locations mobilière et immobilière.
- Autres services extérieurs (honoraires)

Cette réduction des charges traduit un effort de gestion maîtrisé.

Conclusion

Compte

L'année 2024 aura été marquée par une légère contraction des aides publiques, partiellement compensée par une dynamique interne encourageante. Il conviendra pour l'année à venir, de poursuivre nos efforts de prospection (adhésion, sensibilisation, communication) tout en maintenant une gestion prudente des dépenses.

Perspectives 2025

L'année 2025 a démarré dans un contexte particulièrement difficile marqué par l'absence prolongée de la Chargée de coordination et de développement.

Cette situation a fragilisé notre organisation, retardé certaines dynamiques et freiné la mise en œuvre de projets.

Ce n'est qu'en juin que nous avons pu accueillir une nouvelle collaboratrice.

Nous manquons toujours de nouveaux bénévoles : peu à peu les anciens ralentissent leur engagement de longue date. Heureusement des plus jeunes s'engagent ce qui nous donne espoir et force. Nous devons les accompagner et ils suivent des formations pour qu'ils puissent trouver leur place dans l'équipe

Nous souhaitons mettre chacun de nos domaines d'activité entre les mains de référents expérimentés. La charge de la déléguée départementale sera allégée.

La délégation ne dépendra pas que d'une seule tête !

Nous sommes donc en réorganisation en fonction de nos moyens :

Financièrement nous devons tenir compte de la baisse des subventions octroyées :

Nous allons opter pour du matériel de bureautique plus économique afin de récupérer les moyens pour soutenir plus de familles

À travers les accueils nous remarquons le besoin amplifié de places dans les groupes de parole. Nous souhaitons en créer au moins un nouveau.

Nous souhaitons également créer des cafés rencontre pour les anciens participants de groupe de parole et ouverts aux adhéré(e)s

Nous développons avec les villes les réunions d'information destinées à leurs professionnels ou aux particuliers, ce qui permet de travailler pour la destigmatisation et l'information. Nous n'oublions pas que 2025 est l'année de la santé mentale

Remerciements à nos partenaires

Nous tenons à exprimer nos remerciements envers l'ensemble des partenaires qui, par leur soutien et leur collaboration, rendent possible notre action au service des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs proches dans le Val-de-Marne :

- **Les collectivités territoriales** : pour l'accueil de nos séances de sensibilisation, la mise à disposition de salles et les subventions accordées
- **La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**
- **Les associations partenaires** (GEM, Espaces Autonomie, clubs de bénévoles) : pour leur co-animation d'ateliers, la co-construction de nos actions et l'échange d'expertises.
- **Les professionnels des secteurs social et médico-social** : pour leur participation aux formations, colloques et groupes de travail, et pour leur engagement à améliorer sans cesse la prise en charge.

Aider l'UNAFAM, c'est aider les familles à aider les malades



Vous faites partie de la solution.

.....

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

UNAFAM 94

9 rue Viet
94000 Créteil
01 41 78 36 90

<https://www.unafam.org/val-de-marne>

UNAFAM National

112 rue Marius Auphan
92300 Levallois-Perret
01 53 06 30 43
www.unafam.org